



# Parcours Premium - Maîtrise d'ouvrage : anticiper les impacts de la réglementation et les risques en amont d'un projet en conception



## LE PLUS DU STAGE

- Obtention du certificat CSTB de réussite

## PUBLIC

Maîtrise d'Ouvrage publique ou privée, AMO, Architectes ou chefs de projet -

Cocontractants du maître d'ouvrage : collectivités, EPL, Sociétés HLM, promoteurs, gestionnaires de patrimoine, marchands de bien

## PRÉREQUIS

Avoir des notions sur la programmation d'un projet de construction

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Retours d'expérience

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de fin de formation

## DOCUMENTATION REMISE

Support de formation au format numérique

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dates :

- 2, 3 juin + 30 juin, 1<sup>er</sup> juillet 2022
- 24, 25 novembre + 13, 14 décembre 2022

**Durée :** 4 jours - 28 heures

**Horaires :** 9h-17h30

**Lieu :** CSTB Paris

**Tarif :** 2 590 €

**Net de taxes, déjeuner inclus**

## VOTRE CONTACT

☎ 01 61 44 14 02

Notre service client vous répond du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

✉ [cstb-formations@cstb.fr](mailto:cstb-formations@cstb.fr)

## OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Identifier les impacts techniques des réglementations les plus courantes,
- Présenter les ratios (m<sup>2</sup> utiles/m<sup>2</sup> construits) applicables à la programmation des projets classiques : résidentiels, tertiaires,
- Présenter les éléments budgétaires associés à la programmation des projets classiques.
- Inscrire le risque construction dans une démarche globale de gestion de projet
- Identifier les points essentiels de l'assurance aux différentes phases du projet de construction.

**RESPONSABLE DE STAGE :** Caroline BOUTELOUP, Cheffe de la division Réhabilitation et Gestion de parc, CSTB

## PROGRAMME

### JOURS 1 ET 2

#### TEC85 - IMPACTS DE LA RÉGLEMENTATION

9h-17h30

**Gautier SOIROT**, Directeur d'agence ENEOR SUD EST  
**Caroline BOUTELOUP**, Cheffe de la division Réhabilitation et Gestion de parc, CSTB

#### Organisation des acteurs de la construction

#### Hiérarchisation des textes réglementaires, normatifs et contractuels :

- Le contexte réglementaire et la hiérarchisation,
- La réglementation obligatoire,
- Rappels sur la contractualisation (CCAG, CCTP, ...)

#### Impact de la Réglementation sur la programmation :

- Acoustique
- Accessibilité
- Sismique
- Thermique

#### Exemples d'impacts techniques des réglementations classiques sur la programmation :

- Impacts sur les lots techniques
- Impacts sur le gros-œuvre et le clos et couvert
- Impact sur le déroulement du chantier
- Ratios de conception

#### Outils financiers d'aide à la programmation du projet en fonction des réglementations applicables

- Impact financier du niveau de performance souhaité
- Ratios financiers du projet

### JOUR 3

#### TEC58 - APPROCHES ASSURANTIELLE ET JURIDIQUE

9h-17h30

**François-Xavier DUSSAULX**, Directeur, ASSCO INTERNATIONAL

#### L'assurance et le risque construction

#### Le traitement du risque construction :

- L'approche juridique du risque : droit public & droit privé
- Les conséquences sur le programme d'assurance

#### Les obligations des acteurs de la construction en matière de couverture financière :

- Le MO, les assurances obligatoires et facultatives
- Les autres acteurs, les assurances obligatoires et facultatives

#### Les différents types de contrat et de polices

### JOUR 4

#### TEC58 - GESTION DES RISQUES

9h-17h30

**Denis MENARD**, Risk management, assurances et prévention, ASSCOR

#### La méthodologie de gestion du risque :

- Identification des risques
- Quantification des risques (fréquence/gravité)
- Moyens de réduction des risques

#### Présentation des typologies de risques en fonction des environnements : Comment les identifier ?

#### Combien ça coûte ? Comment les réduire ? :

- Risques naturels :
  - Risques climatiques – l'exemple des inondations (30% des constructions en zone inondable...)
  - Risques constructifs/sols – l'exemple des sols mouvants
- Risques administratifs et réglementaires :
  - Risques administratifs – l'exemple du permis de construire
  - Risques réglementaires – les exemples de l'accessibilité et de l'énergie
- Risques humains (interfaces/relationnel) :
  - Risques d'interfaces – l'exemple des variantes en cours de chantiers
  - Risques relationnels – l'exemple du management de chantiers